



Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois de juillet 2023

Dans sa séance du 3 juillet 2023, la Municipalité

A pris acte des décisions du Conseil communal prises lors de la séance du 28 juin, à savoir :

- Adoption du rapport-préavis No 2023-05 amendé, relatif à la réponse au postulat de Mme Jargal Tumurbaatar, déposé le 3 mars 2022 et intitulé "Colonie de vacances d'été accessibles aux enfants de familles en situation précaire".
- Adoption du préavis No 2023-06 portant sur les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 tels que présentés et décharge donné à la Municipalité pour sa gestion.
- Adoption du préavis No 2023-07 en réponse au postulat de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux et consorts : « Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas ! ».
- Adoption du préavis No 2023-08, amendé, relatif à un crédit de réaménagement et à l'ouverture du parc Monséjour au public en réponse à la motion de M. Philippe Bellwald "le parc Monséjour : un espace vert à mettre en valeur".
- Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Pierre-Yves Brélaz, intitulé "pour une vie associative forte à Aigle".
- Prise en considération et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Alexandre Favre, intitulé "Pour la création d'une ou de pépinière(s) urbaine(s) et l'entretien du parc forestier urbain".
- Election du Bureau du Conseil communal d'Aigle pour la période 2023/2024 en les personnes de M. Jean-François Schnegg, Président - M. Jean-françois Croset, Vice-président - M. Jacques Vacheron, 2ème Vice-président - Mme Gwendoline Borboen et M. Didier Badan, scrutateurs - MM. Bruno Bersier et Okita Lussamaki, scrutateurs suppléants.
- Report du préavis No 2023-09, relatif à la prolongation de la zone réservée "En Martinet".
- Retrait du préavis No 2023-11 d'urgence, relatif à la réfection de la chaussée de l'Avenue des Glariers et du rond-point du Centenaire.

A décidé de soutenir le projet relatif au potentiel d'écologie industrielle à réaliser conjointement avec les communes de Chablais Agglo et a accepté le principe de participation financière de la Commune à la mise à l'étude de ce projet.

A décidé de s'engager avec la Commune de Collombey-Muraz pour réaliser l'étude du franchissement du Rhône au lieu-dit La Charbonnière. Chaque commune prendra 50 % du montant du mandat à sa charge. Les résultats de l'étude attribuée à un bureau spécialisé sont attendues pour l'automne 2023 et seront intégrés au 5^e programme d'agglomération ainsi qu'à la démarche relative à la réserve stratégique d'intérêt cantonal valaisan de l'ancienne raffinerie Tamoil.

A pris acte de l'ouverture du sentier pédestre Panex-Aigle et a validé le fait de légaliser un tronçon dédié uniquement à la pratique du VTT, rejoignant la route de Verschiez.

Dans sa séance du 10 juillet 2023, la Municipalité

A accepté l'offre d'un prestataire spécialisé pour poser 3 panneaux sur le trajet du Vélobus afin de sensibiliser les automobilistes du passage d'un vélobus dans ce secteur.

A validé le plan stratégique pour la redynamisation du centre-ville. Il est prévu qu'un préavis, relatif à la stratégie, aux mesures déployées et à l'évaluation des coûts, soit déposé.

A pris connaissance de la convention sur la cybersécurité entre le Canton et les communes et a accepté de la ratifier.

Dans sa séance du 17 juillet 2023, la Municipalité

A accepté l'offre de mandat d'une entreprise spécialisée pour effectuer le suivi des chantiers sur la commune d'Aigle, afin d'être en conformité avec le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers vaudois (RPAC).

Dans sa séance du 24 juillet 2023, la Municipalité

A validé l'offre d'une entreprise spécialisée pour modifier et améliorer le marquage du bas de la route d'Evian (au niveau du carrefour avec la route de transit) afin de renforcer la sécurité et la fluidité du trafic cycliste.

A procédé à l'assermentation de M. Patrice Clément, spécialiste en sécurité, pour les contrôles de chantiers sur le territoire aiglon.

A décidé de soutenir financièrement l'association Cadra et le Théâtre Waouw pour la saison 2023-2024.

A décidé, à la suite des demandes reçues, de soutenir 4 jeunes sportifs aiglons de haut niveau en leur allouant un même montant.

A pris acte de la médaille d'argent obtenue par le vin de la Commune « Nobles Cépages 2021 » lors de la sélection des Vins vaudois 2023.

A décidé d'accepter la réduction de 28 à 18 concessions taxis et pris acte de trois nouvelles compagnies retenues dans l'attribution de celles-ci.

Dans sa séance du 31 juillet 2023, la Municipalité

A mandaté un bureau spécialisé pour mettre à jour le bilan énergétique territorial en vue de mesurer l'efficacité des mesures prises par la Commune dans le cadre de l'objectif « Société à 2000 watts » en 2050. Un tableau de bord en ligne permettra au public de visualiser la réalisation des objectifs fixés.

A décidé d'adjuger les travaux pour installer une sous-couverture provisoire sur la toiture de la halle des Glariers afin de remédier aux infiltrations d'eau.